

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 600

présenté par
Mme Le Dain et M. Le Déaut

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 21, après le mot :

« entreprises »,

insérer les mots :

« , les associations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence de forme avec l'alinéa 12 du présent article.